

# MEMOIRES DE LA GUERRE DE 1870

## Les récits de souvenirs et l'historien

Jean-François Lecaillon

Copyright © 2003

L'historien raconte le passé en se référant à deux types de documents : celui dit *événement* (traités, décrets, lois, mais aussi manifestations, accidents, actes divers...) parce que ce qu'il énonce ou produit a une incidence directe et objective sur la vie d'une population, ses comportements et mentalités, ou sur d'autres événements ultérieurs à lui-même ; celui dit *témoin* (indices matériels, photographie, mais aussi lettres privées, journaux intimes, récits de souvenirs, commentaires de presse...), lequel ne révèle rien d'autre qu'une trace ou un regard, une opinion, un point de vue sur les événements. Ces deux types de documents ont chacun leur intérêt. Le premier fournit la matière même de l'Histoire en train de se faire ; le second permet de mesurer l'impact des faits sur leur environnement naturel et humain. Intervenant *a posteriori*, l'historien est le spécialiste qui s'efforce de confronter ces différentes sources dans la mesure où elles se complètent ; il les interroge et combine dans l'espoir de pouvoir dire au plus près ce qui a été, tant au niveau du réel que du ressenti. Aussi scrupuleux et respecté soit-il, ce travail n'est cependant pas toujours bien compris. Le conflit surgit tout particulièrement quand le discours de l'historien vient contrarier celui du témoin. Dans l'idée de nombreuses personnes - à commencer par celui qui témoigne - nul ne sait mieux l'événement que celui qui y a assisté.

Certes, le témoin est bien placé pour savoir « ce qui s'est passé ». Il est « celui qui a vu », particularité qui oblige à l'écouter ; il est aussi celui qui a entendu, senti, touché, goûté parfois ! Pour toutes ces raisons, il est « celui qui sait beaucoup » de l'événement. Pourtant, et aussi savant qu'il en soit, il en sait rarement la totalité. Ce qu'il en sait peut même le rendre imperméable à tout ce qu'il en ignore et l'amener à dénoncer comme « mensonge » tout discours qui ne confirme pas sa conviction intime !

Le témoin est aussi « celui qui dit », délicate opération narrative que nul n'est en mesure de maîtriser totalement. En effet, ce « dire » n'est jamais que le récit de ce qu'une personne plus ou moins habile à manier la langue est capable de restituer « de mémoire ». Interroger le témoin (ou son discours) contraint donc à réfléchir sur le fonctionnement de cette dernière. Or, celle-ci ne conserve que *des vestiges*<sup>1</sup>, lesquels refont surface de manière plus ou moins capricieuse, pas toujours volontaire ; une particularité qui soulève bien des questions, à commencer par celle-ci : pourquoi au moment d'exprimer notre vécu se souvient-on d'un détail plutôt que d'un autre qui pourra resurgir ultérieurement, à l'occasion d'un nouvel effort de formulation ? Que fait, par ailleurs, l'ancien combattant qui rédige ses souvenirs : parle-t-il de la guerre telle qu'il l'a vécue ou telle qu'il la revit ? Et comment la revit-il un, dix ou vingt ans après ? En d'autres termes, **comment utiliser les récits de "Souvenirs" s'ils s'appuient sur une mémoire qui fluctue au gré des années ou des circonstances ?** Que faire *a fortiori* quand le vécu est considéré – à l'instar de celui des Poilus de la Grande Guerre ou de celui des survivants de la Shoah – comme « indicible » ? Quelle confiance accorder aux récits de ceux qui tentent l'impossible ?

Il est toujours difficile de cerner ce que le récit du souvenir peut avoir d'authentique ou non. Mais, comme il ne saurait être question d'ignorer les informations – souvent essentielles – que peut fournir le témoin, mieux vaut essayer de comprendre comment se construit son souvenir. Mieux connaître les mécanismes de la mémoire devrait permettre d'en déjouer au moins quelques pièges. Faut-il encore commencer par s'entendre sur les termes que nous aurons à utiliser.

### 1- De la mémoire aux "Mémoires de..."

La mémoire est une « *activité biologique et psychique qui permet d'emmagasiner, de conserver et de restituer des informations* » (Larousse) reçues à un moment donné. Autrement dit, cette activité contient en elle seule trois opérations : *l'emmagasinement* (ou *encodage*), la *conservation* et la *restitution*. A cette complexité s'ajoute le problème du temps séparant l'instant de l'*encodage* et le moment de la *restitution*, période qui peut se décliner à

---

<sup>1</sup> Nous empruntons le mot à Descartes.

court (quelques heures après l'événement) comme à très long terme (des années plus tard), rendant le processus conservatoire aussi varié que la durée peut l'être.

Lorsqu'on passe aux récits de souvenirs intitulés "*Mémoires de...*", l'affaire se complique. Non seulement ces *Mémoires* ne rapportent qu'une partie du passé mais ils ne restituent pas non plus l'ensemble de l'activité de mémorisation (*encodage + conservation + restitution*) ; ils n'offrent à lire que le résultat acquis (au moment de la rédaction) de cette activité d'ensemble. Il en résulte au moins deux difficultés pour celui qui veut en tester l'authenticité.

1) Occultant tout ce qui a pu conditionner les phases *d'encodage*, de *conservation* et de *restitution*, les récits de *Mémoires* dépossèdent l'analyste d'informations clés pour bien mesurer l'authenticité du témoignage. La remarque n'oblige pas l'historien à rejeter ces *Mémoires* comme impropres à dire ce qui fut car la perception qu'un homme peut avoir de son vécu est aussi intéressante, voire déterminante, que le réel. D'une certaine manière, elle en a même plus dans la mesure où ce qui compte dans la geste des hommes n'est pas tant ce qui a été que ce qu'en retiennent les acteurs. Bien plus que la réalité objective c'est le souvenir que nous en avons qui conditionne nos actes. Mais, dès lors, la question se pose : les *Mémoires* ne sont-ils pas une source plus utile pour expliquer le temps de leur rédaction que celui dont ils parlent ? Les "*Souvenirs de...*" ne se conjuguent-ils pas plus au présent, celui de la *restitution*, qu'au temps (passé) de *l'encodage* ? A elle seule, cette particularité mérite d'être soulignée : **dans quelle mesure l'historiographie aurait avantage à reprendre nombre de récits de souvenirs, non pour y chercher des explications sur les événements dont ils parlent mais sur ceux propres au temps du récit ?** S'ouvre là un champ d'études difficile mais qui pourrait réserver des surprises !

2) Jusqu'au décès du témoin, le récit de *Souvenirs* n'est jamais "fini" ; pas davantage, il n'est fixe car, d'un jour à l'autre, son contenu est susceptible de variations. Mais alors, entre deux récits d'un même souvenir par la même personne, lequel sera le plus authentique ? Auquel se fier ? Introduisant le récit de ses souvenirs, le général Albert de Vaulgrenant écrivait : « On a bien tort de se mettre à écrire ses mémoires quand on commence à perdre la sienne »<sup>2</sup>. Il évoque ainsi le risque le plus naturel : l'oubli pur et simple, la perte de la mémoire par l'usure liée à l'âge. Mais il existe d'autres formes d'oublis susceptibles d'affecter le récit, auxquels s'ajoutent les phénomènes de *relecture* ou *reconstruction* du passé. Certes, d'un temps à l'autre, les différences peuvent être anodines ; mais comment s'en assurer ? Comment lire les *Souvenirs* sans référer à l'ensemble des événements compris entre le passé raconté et le présent du récit, tous susceptibles d'influer sur ce dernier ? **Étudier des *Souvenirs* peut-il alors se faire pour eux seuls ? Leur analyse ne doit-elle pas se faire dans la confrontation avec une autre histoire que celle concernée a priori ?**

Pour contourner la difficulté, il faut donc commencer par bien distinguer l'activité de mémorisation (la mémoire) et celle du récit (les *Mémoires*) qui se désignent, en français, de manière si proche qu'on puisse les confondre. Cette précaution étant prise, on s'efforcera de comprendre comment se font *l'encodage* d'un fait, sa *conservation* puis sa *restitution*. Ce n'est qu'une fois averti des pièges qui lui sont tendus que l'historien pourra espérer les contourner un tant soit peu.

## 2- Le temps de l'encodage

La mémoire est donc, pour commencer, une « activité biologique et psychique qui permet d'emmagasiner » des informations. L'affaire, en soi, paraît simple. Sauf que l'opération ne se fait pas de manière égale d'un individu à l'autre, ni dans l'esprit d'un même individu. *Dès l'enregistrement des sensations, la personnalité de chacun intervient pour en modifier la perception*, expliquent Jean-Yves et Marc Tadié<sup>3</sup>. Tout dépend de la position dans laquelle est placé celui qui mémorise ; tout dépend encore de ses intentions au moment de l'événement. En bref, le processus *d'encodage* est, à lui seul, assez complexe pour obliger l'interprète à de nombreuses vérifications s'il veut tirer le meilleur parti du témoignage qu'il reçoit.

Marc Tadié<sup>4</sup> nous fait observer que *l'encodage* peut se faire selon trois modes opératoires distincts : la *répétition* (bien connue des écoliers invités à *réciter* leurs leçons), *l'attention* et la *charge émotionnelle*. Ce sont là trois

<sup>2</sup> VAULGREANT (Général Albert de), *Souvenirs*, Tome 1 - du 19 juillet au 20 août – 1986. Texte dactylographié par son arrière petit-fils. Bibliothèque du SHAT de Vincennes.

<sup>3</sup> *Le sens de la mémoire*, Gallimard, Paris, 1999 ; p.10.

<sup>4</sup> cf. "Souvenirs et passions d'écrivains", *Sciences humaines*, janvier 2003, n°134, p.30 b.

façons qu'utilisent (pour les deux premières) ou subissent (la troisième) les hommes, lesquelles se combinent pour chaque série de souvenirs de manière très aléatoire. A l'insu ou du plein gré du mémorisant, la mémoire suit ainsi des chemins tortueux. Avec l'avantage, toutefois, d'élaborer des souvenirs spécifiques que l'historien peut espérer identifier s'il en connaît les caractéristiques. Appuyons nous sur le cas du soldat de 1870 pour discerner comment il a pu mémoriser et construire ainsi un *paysage mnémorique* susceptible de nourrir ultérieurement son récit.

Dans le cadre de l'instruction militaire, le soldat mémorise par **répétition**. A ce titre, il est invité à réitérer toute une panoplie d'exercices (de tir, de marche et manœuvres ...), qui vont le transformer en combattant. Petit à petit, il acquiert des automatismes qui vont tisser la toile de fond de son souvenir. L'objectif étant qu'il intègre si bien gestes et codes qui lui sont inculqués qu'il n'ait plus besoin d'y réfléchir pour les commettre, il y a de fortes chances pour qu'il ne les oublie jamais (sauf accident physique) ou (suite à un défaut prolongé de pratique qui estomperait le souvenir) qu'il les recouvre très rapidement par un simple « effort de mémoire ». Cet *encodage* par *répétition* va entretenir un souvenir précis autant que sûr. Ce souvenir sera même d'autant mieux authentifié qu'il se trouvera bien partagé, chaque soldat ayant été soumis à la même instruction. Si chacun est en mesure d'interpréter cet apprentissage militaire comme une corvée, une humiliation ou une valorisation (autant de vécus différents qui peuvent influencer sur le récit de *restitution*), tous ayant acquis peu ou prou les mêmes réflexes sauront armer leur fusil, manœuvrer ou répondre à un ordre de manière semblable... Des hommes n'ayant pas vécu les mêmes événements rapporteront pourtant des souvenirs similaires, produisant une identité du discours très instructive pour l'historien préoccupé de techniques, habitudes ou traditions. Nous sommes là en présence d'une mémoire des pratiques nécessaires à la bonne marche des armées, lesquelles peuvent cependant s'avérer fatales parce qu'inadaptées aux événements singuliers (ceux qui font l'Histoire) auxquels celles-ci seront confrontées. Paradoxe de l'instruction militaire qui a vocation à créer des règles indispensables à l'efficacité alors que celles-ci ne peuvent répondre à toutes les situations, celles en particulier qui restent imprévisibles parce qu'inédites et qui sont précisément celles qui font l'événement ! force des armées en campagne qui les perd toutefois quand le soldat s'avère incapable de lui tordre le cou pour s'adapter à une situation imprévue. N'est-ce pas, précisément, ce que les anciens combattants de 1870 ont mis en cause au lendemain des désastres de Metz et de Sedan quand ils ont fustigé les méfaits de la *routine* (sic)<sup>5</sup> ?

L'**attention** favorise aussi la mémorisation des événements vécus. Ce qu'elle permettra de retenir, toutefois, sera bien différent de ce que la *répétition* encode.

En effet, l'*attention* est d'abord liée à l'intérêt que l'encodeur porte à une question. Or, chaque individu s'attache à ce qui l'entoure ou vit en fonction de son caractère, de ses responsabilités, de ses goûts ou de son statut ; ou encore d'un savoir préexistant<sup>6</sup>. A sa manière, le romancier Bernard Werber résume le processus en quelques lignes : *Nous fonctionnons avec un système de préjugés. Nous entretenons des idées préconçues sur le réel et nous nous débrouillons pour que le réel confirme ces idées (...) L'école, nos parents, notre entourage forgent des idées préconçues du monde. Nous regardons tout à travers ces prismes déformants. Résultat : personne ne voit ce qui se passe vraiment. Nous ne voyons que ce que nous avons envie de voir au préalable. Nous réécrivons sans cesse le monde pour qu'il confirme nos préjugés. L'observateur modifie ce qu'il observe*<sup>7</sup>. Dès lors, comment chacun mémoriserait-il la même chose s'il ne voit que ce qu'il veut voir qui n'est pas forcément conforme aux souhaits de son voisin ? Le phénomène apparaît nettement sous la plume des militaires de 1870 qui avaient une mémoire du maréchal Bazaine antérieure au conflit. Pour les uns, il est brave et glorieux ; dès la bataille de Borny (14 août), il est vu par eux comme ayant conjuré le mauvais sort quels que soient ses mérites en la circonstance et les limites de son succès. Ceux, au contraire, qui ont en tête la réputation qu'il a rapportée du Mexique ne veulent rien entendre. Ils ne voient que retards, désordres, incurie dus à son « goût de l'intrigue » ou son « égoïsme »... Ainsi, les souvenirs sont-ils taillés à la mesure des *a priori* entretenus par chacun<sup>8</sup>. De là résulte une nouvelle obligation pour l'historien : décrypter le récit du souvenir à la lumière des préjugés du narrateur. Le citoyen conditionné à la guerre qu'il doit mener ne la regarde pas comme le volontaire qui s'en est fait une image mythique elle même différente de celle du pacifiste, du prêtre ou du militaire de carrière. L'observation semble tomber sous le sens. Et pourtant : combien de fois, la subjectivité du témoin ayant été

<sup>5</sup> La condamnation est d'autant plus paradoxale que les mêmes auteurs manifestent en contrepoint toute leur admiration pour l'armée prussienne dont ils vantent la discipline et la qualité de l'instruction, autrement dit ce qui était devenu la *routine* chez leurs adversaires ! De fait, dénoncer la *routine* d'une armée comme source de ses échecs n'est pas forcément un argument convaincant.

<sup>6</sup> SCHACTER (Daniel L.), *A la recherche de la mémoire. Le passé, l'esprit et le cerveau*, de Boeck Université, Paris, 1999 ; p.130.

<sup>7</sup> WERBER (Bernard), *L'ultime secret*. Paris, Albin Michel, 2001 ; p.166.

<sup>8</sup> Précisons que chaque souvenir n'est pas faux en soi ; mais l'importance des faits relatés est biaisée.

admise *a priori*, le témoignage est-il lu pour ce qu'il dit et non pour les raisons préconçues pour lesquelles il se dit ?

*L'attention* est aussi liée aux circonstances vécues qui sont différentes d'un groupe d'individus à l'autre. Quand la bataille fait rage, par exemple, il y a ceux qui chargent et il y a ceux qui voient la charge. Du fait de sa position, chacun va prêter *attention* à quelque chose de très différent. Celui qui charge a tous ses sens concentrés sur les dangers qui l'entourent. Sa mémoire du combat va alors être très pointue, concrète, physique, sensitive. L'homme va se souvenir du visage d'un adversaire, du bruit des balles qui sifflent à ses oreilles ou de l'odeur de la poudre.... En revanche, le spectateur va prêter à l'événement une *attention* plus large et plus abstraite. Les deux discours vont alors se différencier. Car le soldat *spectateur* observe des situations que le combattant ne voit pas (une manœuvre de l'ennemi, le mouvement d'une batterie d'artillerie, un obstacle naturel). Toute son *attention* se porte ainsi sur les fautes de commandement, les erreurs des chefs, lesquelles n'en sont pas pour celui qui se trouve sous le feu ; non seulement parce qu'il ne voit pas la faute<sup>10</sup> en question, mais souvent, aussi, parce qu'il est placé de telle sorte qu'il sait que la manœuvre qu'il faudrait opérer ne peut pas être effectuée (feu ennemi trop nourri, panique communicative de quelques hommes, manque de munitions, présence d'un obstacle infranchissable invisible de loin...etc.). En définitive, chacun des témoins ne vit pas le même événement ! Globalement, c'est la même bataille ; au détail, ce n'est plus le même combat. Les deux souvenirs racontent deux vérités, lesquelles débouchent cependant sur des récits qui risquent de dire le contraire l'un de l'autre : tandis que le combattant témoigne de sa bravoure, le spectateur dénonce la lâcheté des soldats ou l'incurie des chefs ! Ces mises en perspectives opposées ne sont pas forcément gênantes pour l'historien, sous réserves, toutefois, qu'il dispose des deux récits ; qu'il n'en privilégie par un par rapport à l'autre ; qu'il prenne bien soin de faire la part entre ce qui relève des faits d'un côté, des jugements de valeurs de l'autre. On en tirera une des premières règles à respecter face à ce type de document : **faire le tri entre ce qui est « vu » ou « ressenti » d'une part, ce qui est « déduit » d'autre part.** Non que l'un soit plus authentique que l'autre ; chaque information est digne d'intérêt en soi ; mais il ne convient pas de les mélanger et de croire qu'il y a eu lâcheté ou bravoure sous prétexte que le témoin traduit ce qu'il voit dans un sens ou dans l'autre.

*L'attention* fait entrer une importante part de subjectivité dans le regard des acteurs. Mais l'historien conserve le moyen de la déjouer un peu s'il analyse le discours en fonction de la position et de la personnalité du témoin. La **charge émotionnelle**, en revanche, produit un *encodage* plus difficile à interpréter. Cette *charge* est le modus qui marque le plus la mémoire. C'est aussi la façon qui va être la plus individualisée. Il n'y a pas deux hommes qui vivent strictement le même traumatisme<sup>11</sup>.

La violence d'une explosion, l'horreur d'une situation, la douleur d'une blessure, une surprise... sont autant de situations qui vont laisser une empreinte si forte dans l'esprit de celui qui le vit que le souvenir a des chances d'en être très précis. Une précision qui donne au récit un caractère si personnel, unique et réaliste qu'il n'en paraît que plus authentique. C'est aussi la source des récits les plus émouvants. Toutefois, il y a précisément trop d'émotion dans ce type d'*encodage* pour ne pas obliger à la méfiance, et ce d'autant plus que les risques de trahison de la réalité ne sont pas moindres que pour les autres processus. Ils peuvent même être source de souvenirs complètement imaginaires. Se penchant sur le cas des vétérans de la 1ère guerre mondiale, John McCurdy a observé que les traumatismes subis par les combattants pouvaient créer des phénomènes de *flash-back* particulièrement intenses, au point de donner l'impression à l'ancien combattant de revivre l'expérience qui en est la source. A une nuance près : ces moments irrépressibles de « revécu » ajoutent au passé réel la mémoire d'autres peurs, plus grandes encore que celle vécue, des peurs que le soldat entretenait avant le choc. Le *flash-back* se nourrit ainsi d'une fusion de réel et de fantasme si totale qu'elle en devient insécable. Les psychologues qui ont suivi les vétérans du Vietnam ont également relevé des cas d'anciens combattants poursuivis par des visions contenant des faits qui n'avaient jamais eu lieu ou simplement impossibles<sup>12</sup>. La peur d'être conduit à commettre un acte que le combattant réprouve peut ainsi créer le souvenir de l'avoir accompli quand cela n'a jamais été ! Aussi détaillé sera-t-il, voire très personnel, le souvenir n'en sera pas moins totalement imaginaire !

---

<sup>9</sup> Ce défaut de rigueur se rencontre surtout dans l'analyse des souvenirs d'acteurs anonymes ou ordinaires ; quand il s'agit de dirigeants dont la biographie est bien connue, l'erreur est plus rare.

<sup>10</sup> Dans les analyses historiques, il est frappant de voir comment la distinction est rarement faite entre la notion de « faute » et celle de « cause » et vice-versa. Sous prétexte qu'une décision débouche sur un échec, l'analyste utilise le premier terme quand, de la position où se trouve le décideur, aucune autre décision ne pouvait être prise. Si la décision est bien « cause » d'un mauvais résultat, elle ne relève pas forcément d'une « faute ». Cette confusion (ou manque de clarification des termes) produit des erreurs d'interprétation qui pervertissent la compréhension que l'on peut avoir de l'événement.

<sup>11</sup> Entendons par là qu'il ne vivent pas le même fait traumatique ; ils peuvent toutefois connaître un même type de traumatisme.

<sup>12</sup> SCHACTER, *Ibid.*, p.246.

Autre problème : la *charge émotionnelle* fournit un souvenir très précis ; mais ce souvenir est envahissant. Il va marquer la mémoire aux dépens de toutes les autres données mémorisables qui l'ont entouré. La mémoire du témoin est obnubilée par le souvenir d'un instant précis au point d'occulter ceux qui précèdent, accompagnent ou le suivent. Tout le problème de l'*encodage* par *charge émotionnelle* s'en trouve ainsi compliqué : non seulement il ne permet pas de distinguer avec certitude ce qui relève du réel de ce qui est inventé, mais il est encore partiellement décontextualisé, comme sorti de son environnement global.

Au risque de scandaliser le témoin, incapable d'admettre que son souvenir lié à une *charge émotionnelle* puisse être remis en cause, les faiblesses qui caractérisent ce dernier devraient obliger l'historien à l'écartier de sa documentation ! Pour autant, il ne doit pas le faire car, aussi faux puisse-t-il être, un tel souvenir peut fournir une information capitale. Si un souvenir traumatique isolé – véritable drame pour celui qui est affecté – est une anecdote au niveau collectif, une série de souvenirs traumatiques, en revanche, est un indicateur important : celui de la violence de l'événement de référence. Démultiplié, le souvenir par *charge émotionnelle* témoigne d'une réalité (sinon celle décrite, du moins celle du ressenti !). Deuxième règle ainsi définie : **les souvenirs traumatiques n'auront de valeur que pour une biographie ou, collectivement, du fait de leur fréquence.**

### 3- Le temps de la conservation

Pendant la période de *conservation*, de nombreux facteurs interviennent, susceptibles de déformer ou altérer encore le souvenir.

Premier facteur: le **mode d'encodage** lui-même. Si la *charge émotionnelle* produit des images précises, envahissantes et s'imposant à qui préférerait les oublier, le souvenir par *répétition*. nécessite souvent, au bout d'un certain laps de temps, un effort de concentration. Le souvenir d'un choc émotionnel est si fort que les images qu'il génère restent assez fidèles à elles-mêmes quelle que soit l'ancienneté de l'événement source alors qu'un effort pour se souvenir favorise les reconstructions, que ce soit du fait d'une impatience plus ou moins consciente, par confusion entre deux souvenirs, par substitution ou par contamination de l'un par l'autre... etc. En d'autres termes, il est possible de définir un degré de fiabilité de la *conservation* en fonction du type d'*encodage* : conservation très fidèle (ou constante) dans le cas de la *charge émotionnelle*, moyenne dans celui de l'*attention* (dans la mesure où celle-ci tend à créer une structure mnémotechnique au moment de l'*encodage*), plus faible pour la *répétition*. Il n'y a rien de systématique dans ce type de classement, il s'agit plutôt d'une tendance ; qui a la particularité agaçante, cependant, de rendre plus fiable en terme de *conservation* le souvenir qui l'était le moins en terme d'*encodage* et vice-versa !

Deuxième facteur : celui de la **plasticité** du souvenir. Ce caractère fait que les souvenirs évoluent en même temps que la personnalité de celui qui les porte. Résultat : un même souvenir possédé par deux témoins proches peut devenir totalement différent vingt ans plus tard dans le cadre des récits faits par chacun des deux intéressés. Au bout du compte, les deux témoignages sont divergent ; mais ils ne traduisent pas des visions différentes d'un même événement par deux individus qui n'auraient pas vu la même facette du dit événement, ils trahissent seulement des expériences de *conservation* différentes. Ce que le lecteur apprend est donc autant (si ce n'est plus) l'histoire des témoins depuis l'événement dont ils parlent que celle de ce dernier ! Le risque de faux sens est alors important si on ne prend pas le soin d'analyser le parcours biographique de chaque témoin pour connaître les conditions de la *conservation* de leurs souvenirs. Dès lors – et ce serait là une troisième règle : **la différence entre deux témoignages n'oblige pas seulement à chercher qui a raison et qui se trompe ; elle invite à mieux connaître les témoins et leur histoire personnelle car chacun a une bonne raison de dire son souvenir comme il le dit.** Sinon (retour partiel à la règle deux), il faut recenser le plus grand nombre possible de témoignages pour définir, par fréquence, une réalité probable tout en sachant que la fréquence n'est pas une preuve en soi<sup>13</sup> !

Au fil du temps, le témoin change. Le monde aussi, au point d'entretenir le discours bien connu des personnes âgées quand elles énoncent que « de leur temps » tout était différent (ce qui signifie, en général, « beaucoup mieux ») ou constatent de manière plus radicales que « tout fout le camp » ! Le monde change, certes ; et le souvenir que chacun conserve du passé se recompose à mesure. La déception que nourrit le décalage entre le ressenti au présent et le souvenir du passé (souvent valorisé) tend en effet à favoriser une reconstruction

---

<sup>13</sup> Une majorité de témoins peut se tromper de bonne foi par rapport à une minorité.

inconsciente de ce dernier afin d'adapter celui-ci aux perceptions du présent. Les *Avant-propos* des souvenirs publiés entre 1890 et 1914 sont, à ce titre, très révélateurs. Nombre d'anciens combattants justifient, en effet, la publication de leurs souvenirs à cette date par le souci qu'ils ont de rappeler « aux jeunes » les devoirs qu'ils ne cultivent plus, ces qualités patriotiques qu'entretenaient au contraire leurs aînés. La déception de ne pas voir la Revanche s'accomplir pousse alors les plus déterminés à certifier tout au long de leurs récits de souvenirs l'existence d'une discipline, d'un patriotisme ou d'un sens du sacrifice que la consultation des récits ou documents plus anciens ne confirme pas toujours ! Cette trahison d'une réalité est un bon exemple du processus d'adaptation du passé au ressenti du présent.

La *plasticité* nourrit également le processus d'appropriation et de fusion des souvenirs quand ceux-ci sont mis en contact les uns des autres. Nous assistons là à une mise en adéquation du souvenir personnel avec un discours ambiant **par conformisme**. C'est en quelque sorte l'application de l'expérience de Asch au problème qui nous occupe. Cette expérience montre qu'un individu confronté à une opinion dominante tend (dans plus d'un tiers des cas) à se conformer à cette opinion même si elle est fautive<sup>14</sup>. Cette sorte de conditionnement n'est pas obligée ; l'historien n'en est pas moins invité à mesurer le niveau de contamination auquel le souvenir qu'il analyse a pu être soumis. Dans le cas des anciens combattants de 1870, la question est essentielle dans la mesure où un nombre considérable d'entre eux ont été internés pendant 5 à 6 mois en Allemagne. Contraints à l'oisiveté, ces hommes ont passé le plus clair de leur temps à échanger des nouvelles et impressions de la guerre. Mais toutes les informations sur lesquelles ils pouvaient s'appuyer relevaient de sources (journaux belges et prussiens, courriers rares et intermittents, rumeurs et récits de leurs propres expériences...) pour le moins incertaines. Placés dans de telles conditions, leurs souvenirs se sont fortement contaminés. Heureusement, ce processus est parfois repérable. Nombre de récits rapportent des anecdotes similaires quand leurs auteurs n'ont pas pu en être les témoins. Autre exemple visible : dans son *Journal de captivité*, le sous-lieutenant Choppin<sup>15</sup> explique comment il évite les officiers qui ne partagent pas son avis alors que, dans le même temps, il échange longuement avec le fameux capitaine d'Andlau qui prépare son mémorandum contre Bazaine. Il exprime clairement la sympathie qu'il voue à ce dernier sous le prétexte qu'il lui dit ce qu'il a envie d'entendre, ce qui n'est pas – on en conviendra – une garantie d'authenticité ! Mais le plus frappant, en l'occurrence, c'est la conviction qu'entretient cet officier qu'il sait mieux que les « futurs historiens » ce qui s'est passé parce qu'il le tient de ces souvenirs sans se rendre compte (ou ne souhaitant pas le reconnaître) que ceux-ci ont été orientés par le discours partisan d'un autre. Certes, cette conviction n'est pas bien grave dans la mesure où le récit permet de repérer le processus de contamination ; mais un tel repérage n'est pas toujours aussi évident que dans ce cas !

Cette fixation du souvenir qui se déforme au gré des discussions de prisonniers livrés à l'oisiveté, tisse la trame d'un discours collectif peu fiable. L'historien en est-il condamné à rejeter ces récits comme source au grand scandale des témoins<sup>16</sup> blessés par le peu de cas qui sera fait de leurs souvenirs ? Paradoxalement, non ! Car, une fois encore, ce discours collectif qui s'élabore dans l'ennui de la captivité est l'expression d'un ressenti qui a influé sur les décisions ultérieures de toute cette communauté d'hommes. La manière dont les prisonniers de 1870 ont interprété leur défaite, leur internement et les humiliations subies à cette occasion, a nourri un ressentiment qui a justifié non seulement la volonté de Revanche que beaucoup se sont efforcés d'entretenir une fois rentrés au pays, mais également le désir de châtier les traîtres : les généraux incapables d'une part, ceux dont les menées insurrectionnelles ou l'indiscipline ont nui aux chances de l'armée d'autre part. Pas plus que la condamnation de Bazaine ne les a scandalisés, certains de ces soldats appelés à réprimer la Commune n'y ont trouvé à redire. Le souvenir d'avoir été « poignardés dans le dos » les justifiaient amplement. Cette mémoire collective construite par appropriation est donc un document intéressant ; mais il ne l'est pas tant pour l'histoire de la campagne militaire que pour celle de l'après guerre, que ce soit dans le cours terme (l'histoire des conseils de guerre et procès ou celle de la répression de la Commune) ou à long terme (les appels à la Revanche).

Troisième et dernier facteur : les contraintes définies par les **supports de la mémoire**. On peut en recenser de trois types :

- 1/ La mémoire elle-même, très sélective et plastique (ce qui renvoie à tous les risques déjà évalués ci-dessus).
- 2/ Les documents et études historiographiques qui ont le mérite de « rafraîchir » la mémoire, mais la mettent dans le même temps sous une influence exogène !
- 3/ Les notes, carnets, correspondances et autres journaux intimes, documents qui renvoient à la question de *l'encodage* par *l'attention* ou la *charge émotionnelle*. En effet, rédigés à chaud, ces documents recensent essentiellement les faits auxquels le narrateur a prêté *attention* ou ceux qui l'ont frappé. Parce qu'ils sont écrits,

<sup>14</sup> On peut en trouver une description de cette expérience dans *Psychologie sociale expérimentale*, de DOISE, MUGNY et DESCHAMPS – Paris, Armand Colin, 1978 ; p. 105.

<sup>15</sup> CHOPPIN (capitaine H.), *Les lanciers de la garde et le 3<sup>ème</sup> dragons à Gravelotte*. Nancy, Berger-Levrault 1897.

<sup>16</sup> Ou de tous ceux qui défendent leur mémoire (ou Mémoires).

ces supports ont l'avantage d'être ce qu'on peut trouver de mieux en termes de *conservation*, le récit n'étant pas soumis à altération pendant la durée de celle-ci. Ils n'en posent pas moins problème au moment de la *restitution* dans la mesure où l'auteur prend conscience des manques produits par une *attention* trop spécialisée, au point de ressentir le besoin de les compléter par un recours aux supports de type 2 !.

#### 4- Le temps de la restitution

L'opération de *restitution* (moment où le témoin confie son souvenir) subit des conditions susceptibles de produire d'ultimes déformations qui vont s'ajouter à toutes les précédentes.

En fonction du temps écoulé, la *restitution* varie<sup>17</sup>. Les différences renvoient au temps de la *conservation* et à la *plasticité* dont nous avons tenté d'évaluer ci-dessus les effets ; tout dépend également du **regard porté sur le souvenir**, la manière dont celui qui raconte se place par rapport aux images qu'il invoque. Selon Daniel L. Schacter, il existe deux types de souvenirs : celui *de champ* et celui *d'observateur*. A ce propos, il explique que « *Nous avons tendance à nous voir nous mêmes comme des acteurs dans les souvenirs anciens (souvenirs de l'observateur, on se voit dans le souvenir) alors que nous avons tendance à revivre l'expérience des souvenirs plus récents d'une façon qui ressemble à la perspective originale (souvenirs de champ, on assiste à la scène de l'extérieur).* »<sup>18</sup> Cette observation renvoie elle aussi à la durée de la *conservation* et laisse entendre que le souvenir récent serait plus fidèle. Plus sensitif, il traduirait mieux le ressenti quand le souvenir tardif plus analytique et rationnel, serait plus cohérent et froid mais aussi plus déformé. Une nuance s'impose toutefois : s'il existe une tendance à revivre le souvenir d'une manière ou d'une autre en fonction de l'écart existant entre le moment de l'événement et celui du récit de *restitution*, il ne s'agit que d'une tendance. Il paraît bien difficile, en outre, de définir le moment où le souvenir *de champ* va devenir un souvenir *d'observateur*. De fait, entre le « moins récent » et le « pas très éloigné », ce n'est pas tellement la durée qui joue, mais bien la manière de penser le souvenir.

Prenons l'exemple d'un combattant. Le soir de la bataille, il revit les moments les plus intenses de la journée. Ce récit a de grandes chances d'être une suite de tableaux ou d'impressions redonnant vie à ce qui a attiré son *attention* ou aux événements qui l'ont *émotionnellement* touché. La lettre que Yves-Charles Quentel adresse à ses parents le soir de la bataille de Forbach (6 août 1870) en est un parfait exemple<sup>19</sup>. Quentel est acteur du récit qu'il fait. Il s'exprime d'ailleurs à la première personne du singulier. Cinq mois plus tard, il adresse à un ami une autre lettre où il fait un « résumé » (*sic*) du même combat. Il se place alors en position *d'observateur*, utilisant, cette fois, le « nous » ou « les Français » en tant que sujet. Manifestement il fait – à l'occasion de ce nouveau récit – un effort pour ne pas se laisser envahir par les émotions qu'il a ressenties sur le champ de bataille, comme pour prendre du recul. Bien qu'acteur, le récit de ce second souvenir se rapproche alors plus du style de celui qui a vu la bataille de loin que de celui qui l'a vécue de l'intérieur. Or, tout le témoignage s'en trouve profondément transformé, au point de donner au lecteur une vision pratiquement inversée de l'événement par rapport à la première version ! Cet exemple illustre tout le problème du passage d'une position à l'autre. Avec le changement de « point de vue », c'est tout le récit qui peut s'en trouver remanié.

Le problème se complique à partir du moment où le témoin, n'opérant pas toujours de manière rigoureuse (il n'a pas toujours conscience des changements de position qu'il opère), les positionnements *de champs* et *d'observateurs* cohabitent ! Dans certains cas, l'exercice est balisé par l'auteur lui-même, quand celui-ci avoue qu'entre ses divers souvenirs, il reconstruit les « blancs » en s'appuyant sur le journal de marche du régiment ou un historique cité en bibliographie<sup>20</sup>. Ces écrits combinent ainsi des textes rédigés à chaud dans le cadre d'un document intime et d'autres pages composées des mois ou des années plus tard sur la base d'ouvrages d'origine exogène. Il y coexistent ainsi deux modes de positionnement (celui de *champs* des souvenirs personnels et celui *d'observateur*), dont la juxtaposition risque de produire des relecture du passé ! Ce problème est gênant, il va sans dire, d'autant plus que, si certains auteurs s'ingénient à faire apparaître le passage du récit personnel au récit importé, tous n'ont pas de tels scrupules !

<sup>17</sup> cf. Jean-Marc et Yves TADIE, *Le sens de la mémoire*, Gallimard 1999 ; p.151 : « *La perception que nous avons mise un jour en mémoire ou qui s'y est mise d'elle-même évolue avec le temps de différentes façons : du souvenir figé, immuable, exact, à la disparition complète, tous les intermédiaires peuvent se voir* »..

<sup>18</sup> SCHACTER, *Ibid.*, page 37.

<sup>19</sup> Voir LECAILLON (Jean-François), *La mémoire en mouvement ; trois récits de Forbach et Rezonville par Yves-Charles Quentel*. 2003..

<sup>20</sup> Les bibliographies citées et les notes sont un bon moyen de les reconnaître.

Raconter ses souvenirs revient encore à soumettre ceux-ci aux **contraintes de l'écriture**, celles d'un récit qui ignore les trois dimensions. Un souvenir se nourrit toujours de réalités concomitantes que le récit ne peut reproduire. C'est pourquoi le narrateur va dissocier ce qui ne l'était pas et, de ce fait même, hiérarchiser les éléments de son souvenir. Le choix ainsi obligé tend à déformer la réalité. L'écrivain n'y peut rien, il n'y a pas de solution à son problème. Mais tout le souvenir s'en trouve conditionné et le lecteur prisonnier des options du rapporteur.

A cette contrainte liée à la nature même du travail d'écriture s'ajoute celle de l'ordonnancement général du récit, sa construction en chapitres ; on pourrait parler, ici, de **contraintes éditoriales**. Il s'agit, en l'occurrence, de donner corps à un texte pour le rendre lisible ou intéressant. Sans aller jusqu'à construire un souvenir sur les bases d'une dramaturgie savante qui protégeât les risques financiers de l'éditeur, la publication des *Mémoires* doit se justifier en simples termes de cohérence. Le narrateur doit rendre son discours compréhensible. De là, cette nécessité (déjà évoquée au moment de la *conversation* mais qui vient se surajouter ici pour une raison différente) d'importer de l'information afin de remettre le souvenir dans un contexte qui l'explique. Pour légitime qu'il soit, ce procédé fait qu'une partie importante des souvenirs de 1870 ne sont, au final, que des plagiats de sources diverses qui les disqualifient d'autant en tant que souvenirs personnels ! La recherche d'une cohérence désauthentifierait en effet ces souvenirs en tant que tels et les transforme au gré des emprunts en une sorte de mémoire collective construite par osmose ! Une telle mémoire n'en devient-elle pas le reflet d'une réalité historique au niveau d'un ressenti commun qui ne saurait laisser l'historien indifférent ? Certes, et l'étude des souvenirs y retrouve toute sa légitimité ; sous condition, toutefois, qu'on admette clairement que cette mémoire ne dit pas forcément la réalité objective. En effet, cette mémoire collective se nourrit d'une somme de souvenirs censés la justifier en tant que mémoire de tous alors qu'elle n'est rien qu'une accumulation de souvenirs plus ou moins vérifiés se contaminant les uns les autres et se remixant au hasard de leurs rencontres. Ainsi se construit un discours admis par tous comme vrai alors qu'il ne l'est pas. Une telle mémoire collective – entendons celle de la guerre de 1870, pour le moins – s'appuie sur des récits qui se nourrissent de ce qu'elle dit elle-même, confortant des certitudes qui, pour bon nombre d'entre eux, reposent sur des « on dit ». Paradoxe et cercle vicieux d'une mémoire dont les récits sont authentifiés parce que tous disent la même chose sans se rendre compte qu'ils disent tous la même chose, parfois, faute d'avoir des souvenirs distincts à faire valoir ! La mémoire collective comme mémoire vraie n'en est-elle pas un mythe ? Oui si elle prétend dire ce qui fut, mais nullement en tant qu'expression d'un point de vue commun à une communauté d'hommes.

La qualité de la *restitution* dépend aussi des **intentions** qui guident le narrateur. Toute énonciation d'un souvenir procède en effet d'un projet qui n'a jamais rien d'innocent. Ce projet peut être politique. L'appel à la Revanche ou, dans le cadre de l'affaire Dreyfus, le souci de défendre l'honneur de l'armée, transparaît dans de nombreux *Souvenirs de 1870*. Parfois, les *Avant-propos* ne s'en cachent d'ailleurs pas. Il est évident que de telles intentions influent sur le récit, les épisodes qui seront relatés ou ceux sur lesquels le narrateur n'insistera pas ; elles incitent aussi à introduire des jugements de valeur qui mettent le souvenir dans une perspective qu'il n'avait pas au moment de l'événement, à lui redonner sens et à le refonder, créant de nouvelles hiérarchisations des faits qui changent fatalement la formulation du passé. Le projet peut être moins engagé. L'ancien combattant peut vouloir, honorer la mémoire de camarades disparus, rectifier une erreur historiographique ou se raconter à ses petits enfants... Les *Souvenirs* de la guerre de 1870 proposent tous ces types de projet, autant d'intentions qui favorisent les tentations différentes de *relecture du passé* !

*L'intention* n'est pas fixe non plus, ni définitive ; elle varie aussi avec le temps ! Ainsi, pour le souvenir de la guerre de 1870, on peut discerner *l'intention* qui justifia d'abord sa publication « à chaud » (dès 1870-1871). Plongés dans une oisiveté forcée par la captivité, les prisonniers français se sont retrouvés dans une phase d'interrogation : que s'était-il passé ? Pourquoi la défaite ? L'incompréhension suscita l'expression du souvenir dans l'espoir d'y découvrir l'explication recherchée. On peut presque parler de discours à vocation thérapeutique particulièrement intéressant dans la mesure où il donne à l'historien le moyen de percevoir l'impact immédiat de l'événement. Dans les années 1890, au contraire, deux phénomènes se sont conjugués, qui ont provoqué un changement d'intention susceptible d'avoir transformé la mémoire des mêmes hommes. Nombre d'anciens combattants atteignaient vers cette date l'âge des bilans quand éclata l'affaire Dreyfus. Le souci de s'identifier au regard de leurs descendants et celui d'expliquer une défaite dans le cadre d'une polémique sur le rôle et la place de l'armée dans la société se sont alors télescopés ! En l'occurrence, intentions intimes et politiques se sont si bien mêlées et ajoutées aux contraintes combinées de l'oubli et à celles de la *restitution* que la recherche de la réalité objective qui s'y trouve inscrite malgré tout en devient particulièrement difficile. Dans les années qui précèdent la grande guerre, on se trouve encore dans un autre schéma. Le Temps de la Revanche a sonné. La publication des derniers souvenirs se fait alors avec une intention qui, à défaut d'être première, est presque toujours présente : rappeler la défaite et ses conditions pour mieux mobiliser la génération invitée à laver l'humiliation ancienne (voir l'annexe 2). Tout le discours tend alors à justifier la guerre à venir par le rappel des



exactions subies à l'époque ; dans le même temps tout est fait pour rassurer le jeune appelé : dans cette optique, l'ancien s'évertue à souligner la qualité éternelle des armées françaises jamais battues que par la trahison ou l'impréparation, conditions qui ne se répèteront pas ! Plus que jamais le discours est biaisé. On ne peut le rejeter absolument car chaque récit peut être décrypté en connaissance de cause ; encore faut-il avoir pris soin de prendre connaissance de cette cause<sup>21</sup>.

### Quelques conclusions ?

En définitive, le souvenir restitué n'est que le produit d'une combinaison complexe entre toutes les composantes recensées ci-dessus, autant de sources de déformations. Au final, une réalité bien décourageante. L'historien se trouve en effet confronté à une infinité de mémoires possibles, toutes différentes mais également authentiques. Dès lors, comment faire la part entre tous les discours ainsi équivalents que ce soit en termes d'authenticité et de non fiabilité ?

La nécessité de confronter les souvenirs et de tirer de ce travail ce que les récits peuvent avoir de commun s'impose comme première solution. Sauf que rien ne prouve qu'un point commun entre deux souvenirs soit plus authentique qu'un propos isolé. Si une grande majorité de témoins prête attention aux mêmes types de faits et délaisse du même coup une autre série d'éléments non moins importants, comment l'analyste saura-t-il ce qui se cache derrière le silence produit par le manque d'*attention* des témoins ?

L'identification précise du témoin permet aussi de contourner certains défauts de la mémoire. Des typologies de témoins adaptées au sujet d'études devraient donc être dressées afin de déterminer quels types d'informations vont orienter la mémorisation. L'historien ne sera sans doute pas armé pour connaître les faits non encodés, mais il pourra mieux appréhender la valeur de chaque témoignage et les relativiser en fonction de leur type. Ainsi, est-il aisé d'imaginer que l'officier de carrière se souviendra de sa campagne de manière très différente du conscrit parce qu'il sera plus porté à réfléchir en termes de tactiques militaires, de stratégie, quand la jeune recrue sera surtout préoccupée de questions de survie (que ce soit au combat ou en dehors, en quête de ravitaillement ou d'équipement). De même, le belliciste ne prêtera pas attention aux mêmes détails que le pacifiste, l'instituteur que le paysan. L'exemple du soldat Quentel<sup>22</sup> est à ce titre remarquable. Cet homme qui traverse toute la France d'ouest en est pour rejoindre le front observe surtout l'état des campagnes, les pratiques agricoles, les rendements qu'il découvre au hasard de ses pérégrinations. Son attention le porte à remarquer des détails agraires fort intéressants dans le cadre d'une analyse économique, sociale ou technique. Ses appréciations des données tactiques, en revanche, sont à considérer avec plus de circonspection parce qu'on sait que ce témoin n'y prêtait pas toute son *attention*. Chaque témoin doit ainsi être pris pour ce qu'il est susceptible d'apporter parce qu'on connaît l'objet de sa curiosité, les traits de sa personnalité, ses goûts ou convictions...etc. Hors de cette connaissance, l'interprétation historique ne peut que rester circonspecte. A ce titre, il est regrettable que de nombreux documents de type correspondances, carnets intimes, ou souvenirs ne soient pas publiés dans leur intégralité. De bonne foi, les diffuseurs pensent que le caractère privé de certains passages n'intéressent pas le public ou ne le regardent pas ; ils sont pourtant indispensables à la bonne compréhension de ce qui a été écrit. Incidemment, les coupures ainsi faites tendent à resignifier le texte dans l'optique (consciente ou non) du diffuseur ! Il y a là une nouvelle forme de reconstruction du passé qui pose problème !

Le souvenir est un document historique qui reste essentiel ; pour le biographe dans la mesure où il permet de comprendre l'individu dont il raconte la vie ; pour l'historien aussi parce qu'il permet de percevoir un impact ; mais, pour la connaissance des faits eux-mêmes, il ne vaut rien à l'état brut ; il n'a de valeur qu'à partir du moment où il est passé au crible d'une critique systématique. Une série de témoignages plaidant dans le même sens, en revanche, est très intéressante dans la mesure où elle définit une perception collective ; faut-il encore admettre les limites de l'information ainsi réunie, une fréquence ne définissant pas une réalité objective !

« L'impression de se souvenir dépend autant du présent que du passé », écrit Schacter<sup>23</sup>. Pour l'historien, cela signifie que les textes de souvenirs sont à lire à travers au moins une triple grille, celles des moments successifs

---

<sup>21</sup> Ajoutons à cela que ces derniers récits se font dans une certaine urgence, celle qui oblige les derniers survivants qui n'avaient pas encore jugés nécessaire, à cette date, de dire leur souvenirs. Y sont-ils invités un peu malgré eux ? Est-ce une mémoire "obligée" que la leur ? Encore une condition de la *restitution* dont il faut tenir compte !

<sup>22</sup> QUENTEL (Charles-Yves), « correspondance à sa famille pendant la guerre contre les Prussiens (1870) », *Bulletin de la société finistérienne d'histoire et d'archéologie, Gwechall*, n°2 et 3, Quimper, 1979 et 1980.

<sup>23</sup> SCHACTER, *Ibid.*, p.41.

de *l'encodage*, de la conservation et de la *restitution*. Chaque souvenir doit être analysé pour ce qu'il dit du passé, mais avec l'obligation d'intégrer à l'analyse les circonstances précises de la mémorisation, la personnalité du narrateur entre le moment de l'événement et celui de son récit, et les contraintes, enfin, du moment de la *restitution*.

Les souvenirs en deviennent ainsi l'expression même de l'histoire telle qu'elle se construit bien plus que telle qu'elle est parce que, parlant du passé, ils disent un présent qui déterminera peut-être un futur. A côté du document événement qui fait l'histoire en tant que moment donné du déroulement historique, les souvenirs sont des témoins de première main capables de révéler le processus de construction du discours historiographique. Ils nous disent comment l'avenir peut se construire sur la base d'un passé pensé au présent.

**Jean-François Lecaillon**

Copyright © 2003

---